

Le service vacances de :

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



AUTOMNE 2025 - PRINTEMPS 2026

A TON IMAGE
12-15 ans

Mûrs-Erigné - MAINE ET LOIRE (49)

REF : 049 002 001

Centre Bouëssé - La Garenne
7 route de Nantes
49610 Mûrs-Érigné

**Merci de ne pas contacter la structure d'hébergement
(uniquement votre point de vente Vacances Pour Tous)**

SITE

Situation géographique :

A 10 min d'Angers et au sud de l'agglomération angevine, la commune de Mûrs-Érigné présente les qualités de la ville et de la campagne. Situé au pied du Louet et au cœur de la commune, le centre Bouëssé - La Garenne conjugue à la fois les intérêts d'une infrastructure sportive et d'hébergement.

Cadre de vie :

Hébergement au gîte La Garenne, manoir du XVI^e siècle entièrement restauré.

Chambres de 2 à 6 lits au premier étage avec chacune salle d'eau et WC privatif. Salle à manger aménagée dans une véranda ouverte sur le parc, salon, cuisine équipée. Grand parc boisé et clos. Une tente animation est installée dans le parc en complément.

Dans des domaines d'intervention aussi divers que le sport, les activités culturelles et environnementales, nous mettons en œuvre notre projet éducatif à travers des actions qui s'adressent à tous les publics, de la petite enfance aux plus âgés. Quel que soit le domaine, l'activité ne peut être une fin en soi, mais un support à un projet d'éducation, de socialisation, d'éveil et de découverte... Nos actions visent à ce que chacun s'épanouisse et trouve sa place dans la société, tout en reconnaissant à tous la volonté et la capacité de progresser et se développer.



Effectif maximum du groupe : 15 participants

Capacité d'accueil totale du Gîte : 33 personnes



**Vacances pour tous – 21 rue Saint Fargeau
CS 72021 - 75989 paris cedex 20**

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ACCUEIL EN RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Accueil estimé le lundi en fin de matinée, départ estimé en milieu d'après-midi le dimanche. Les horaires précis et définitifs vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ.

EN TRANSPORT

Départ en car ou train de **Laval, Le Mans, Nantes**, jusqu'à **Angers** puis car jusqu'au centre.

Les horaires précis vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ. Les départs/retours peuvent s'effectuer à tout moment de la journée, y compris tôt le matin ou tard le soir.

Le transport fait partie intégrante du séjour.

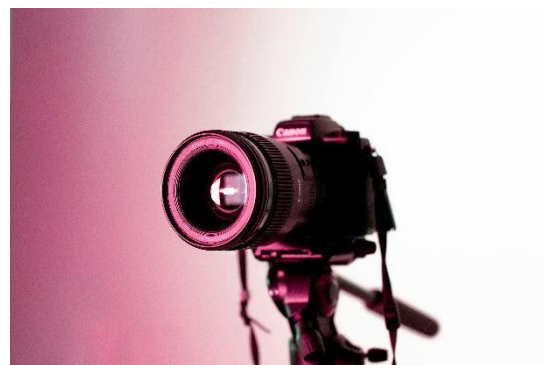


LES ACTIVITÉS

Rejoins-nous dans **l'univers fascinant de la photographie** durant cette colonie de vacances dédiée aux passionnés et aux curieux de l'art de la photographie. Ce séjour est l'occasion d'**aiguiser ton œil créatif**, de **mener une réflexion sur l'image** et **voir le monde** qui t'entoure **autrement**.

Les bases de la photographie : découverte et approche globale de la photographie (composition d'une image, cadrage, exposition, balance des blancs, profondeur de champ...)

Ateliers ludiques : différents **ateliers** seront menés sur place par une **intervenante professionnelle des arts visuels** qui transmettra sa passion et un certain nombre de techniques au travers de séances théoriques et pratiques, de sorties en extérieur, et de projets créatifs (light painting, illusion d'optique, pose longue, jouer avec les ombres, figer le mouvement, raconter une histoire, au ras du sol, jouer avec les formes, gros plan, voir très large, la photo expression...).



Stop motion : projet autour de la création d'une illusion de mouvement en capturant une série d'images fixes, représentant un léger changement dans la position des objets ou des personnages.

A la fin du séjour, une **exposition** des photos réalisées sera organisée, l'occasion pour chacun de présenter ses plus beaux chefs-d'œuvre devant ses camarades, et de **repartir avec une sélection de clichés imprimés**.

Autres activités : les jeunes et l'équipe organiseront ensemble le reste du planning d'activités, en particulier les grands jeux de plein air, les activités sportives et manuelles, ainsi que les veillées.

ORGANISATION DU SÉJOUR

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

A la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant afin de passer les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser l'autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel. Vous devez également respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. L'équipe est composée d'un.e directeur.trice et d'1 animateur.trice pour 8 à 10 jeunes en moyenne.



L'ALIMENTATION :

Les repas seront élaborés sur place par nos équipes d'animation. Les jeunes seront susceptibles de participer à cette mission, afin que ce moment puisse être convivial et éducatif. Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.

👉 **Allergies et régimes alimentaires :** **Informez votre point de vente AU MOMENT DE l'inscription en cas de PAI d'allergie, ou de régime particulier** et transmettez-nous tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les prescriptions alimentaires liées à la pathologie du jeune. Si la sécurité physique de l'enfant ne peut être garantie, nous nous réservons le droit d'éconduire son inscription.

👉 **Respect des convictions, idéaux philosophiques et religieux :** Dans la mesure du possible, une offre de repas alternatifs sera proposée. Par contre notre cuisine n'a pas vocation à servir des repas liés à des prescriptions religieuses (halal ou casher).

LE QUOTIDIEN :

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement du lieu de vie
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le coucher pour amener les enfants progressivement au sommeil

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté du lieu de vie.

QUARTIER LIBRES :

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal.

Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

L'ALCOOL/LA CIGARETTE :

La consommation de boissons alcoolisées sera interdite sous toutes ses formes.

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.

AVOIR DES NOUVELLES DES ENFANTS :

Vous pourrez obtenir des nouvelles du déroulement du séjour **grâce à un blog** (prestataire indépendant de notre organisme) de manière sécurisée, privée, et gratuite. Les équipes d'animation publieront des articles contenant du texte et/ou des photos et vidéos. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

Il est possible que des nouvelles ou des photos ne soient postées sur le blog que tous les deux jours, la priorité étant donnée à l'encadrement des jeunes lors des animations.

Adresse du site : <https://www.ondonnedesnouvelles.com/>

Le code d'accès vous sera communiqué dans votre espace client à l'onglet info séjour.



Si vous avez le besoin urgent de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.



ATTENTION !

Si le **comportement** de l'enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de **RENVOI** pourrait être prise à son encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

Les vêtements et matériels perdus ou oubliés ne sont pas couverts par notre assurance.

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau type qui vous a été remise

Réduisez les quantités qui sont prévues pour un séjour de 2 semaines.



Attention : le blanchissage du linge n'est pas assuré pendant ce séjour.

Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées au nom complet de l'enfant. **Nous ne pourrions pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

Prévoir :

- **1 duvet (couette non fournie)** - oreiller + taie et drap fournis.
- plusieurs paquets de mouchoirs jetables
- 1 paire de chaussons
- 1 paire de baskets en bon état

Si votre enfant a moins de 12 ans à l'arrivée au centre de vacances, **le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur en présence de votre enfant.**

A partir de 12 ans, nous estimons qu'il est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau, **aucun contrôle ne sera alors effectué.**

L'ARGENT DE POCHE : Une somme de 10 € est amplement suffisante, et ne sera pas nécessairement utilisée. Elle peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même, il en va de son entière responsabilité.



SANTÉ : En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez-nous le faire savoir dès l'inscription pour préparer au mieux la venue de l'enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments (en quantité suffisante pour le séjour) que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE MOBILE :

Le téléphone mobile est un outil de communication très utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait l'équipe d'animation **régulera son utilisation sur nos séjours**. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

LES OBJETS DE VALEUR :

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

AVANT LE DÉPART

DOCUMENTS À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT :



- La **fiche de renseignements** médicaux et individuels complétée et signée (pas besoin de certificat médical)
- L'**autorisation** pour le **droit à l'image**
- Une **copie de la carte Vitale** ou de l'attestation de droits à la sécurité sociale

LE JOUR DU DÉPART :

- Dans la valise : la **Fiche trousseau** (utilisez le trousseau type qui vous a été remis, et reportez-vous à la rubrique « Trousseau » de cette fiche pour les spécificités de ce séjour)

Attention, en l'absence de l'un de ces documents, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune.

BON SÉJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !